

## **Arrêté portant délégation de fonctions (et de signature) à Monsieur Hervé GUIMBRETIERE, adjoint**

Madame le Maire de la Commune de MOULINS EN BESSIN;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales qui confère au maire, sous sa surveillance et responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020 portant élection du Maire.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020 portant élection des adjoints au Maire.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 portant délégation du Maire aux adjoints au Maire.

Considérant que Monsieur Hervé GUIMBRETIERE a été élu 3<sup>ème</sup> Adjoint,

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction et de signature du Maire au bénéfice du 3<sup>ème</sup> Adjoint,

### **ARRÊTE**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Il est donné délégation de fonction et de signature sous la surveillance et la responsabilité de Madame le Maire à Monsieur Hervé GUIMBRETIERE, adjoint pour exercer les attributions suivantes :

#### URBANISME TRAVAUX AMENAGEMENTS

- Instruction des dossiers d'urbanisme
- Signature des autorisations d'urbanisme
- Aménagement de la traversée de Coulombs
- Effacement de réseaux
- Eclairage public
- Mise en place de la défense incendie
- Agrandissement de la station d'épuration

#### **Article 2**

La date de prise de fonction est le 27 mai 2020.

#### **Article 3**

Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes administratifs de la commune et adressé au représentant de l'Etat dans le département pour visa et à Monsieur le Trésorier. Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent arrêté et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Fait à Moulins-en-Bessin, le 23 JUN 2020



Madame le Maire,  
Véronique GAUMERD



Notifié le :  
Signature

23 JUN 2020 Hervé Guimbretière